CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 JANVIER 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil municipal le 31 janvier 2024 à 18 h 45 au Centre communautaire de Laurel situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord. La séance est enregistrée et sera diffusée sur le site web de la municipalité.

Cette séance fut convoquée conformément à l'article 152 du Code municipal et l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 153 du Code municipal, aux membres du Conseil municipal et chaque membre déclare en avoir reçu copie.

Étaient présents : la mairesse, madame Danielle Desjardins, les conseillères mesdames Karine Dostie, Catherine Léger, Line Chapados et Colleen Horan et les conseillers, messieurs Régent Gosselin et Eric Johnston

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Danielle Desjardins

Était aussi présent : monsieur Ron Kelley, Directeur général et greffier-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse Danielle Desjardins ouvre la séance et constate le quorum à 18 heures 50 minutes.

2024-01-3026 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Régent Gosselin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil municipal d'adopter l'ordre du jour de la présente séance

2. **ADOPTION DU RÈGLEMENT 2024-580 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DE TAXES, COMPENSATIONS ET TARIFS POUR LES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024**

3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

4. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

2024-01-3027 **2 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2024-580 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DE TAXES, COMPENSATION ET TARIFS POUR LES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024**

ATTENDU QUE le Conseil devrait adopter le budget de la municipalité pour l'exercice financier débutant le 1er janvier 2024 au montant de 7 995 988 $;

ATTENDU QU'il y a lieu de décréter les taux de taxes foncières et spéciales et de fixer les intérêts ainsi que les compensations pour l'année;

ATTENDU QUE la municipalité n'entend pas se prévaloir des dispositions de la section III.4 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, LRQ, c.F-2.1 en ce qui a trait à la variété du taux de taxe foncière;

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 JANVIER 2024

ATTENDU QU'un avis de motion et le dépôt du présent règlement ont été donnés par monsieur Régent Gosselin, lors de la Séance ordinaire tenue le 17 janvier 2024;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Catherine Léger

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil municipal d'adopter le Règlement 2024-580 décrétant l'imposition de taxes, compensations et tarifs pour les services municipaux pour l'exercice financier 2024.

3 PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse madame Danielle Desjardins fait la lecture des questions reçues et y répond. Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

2024-01-3028 **4 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Line Chapados

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de lever la séance extraordinaire à 18 heures 59 minutes.

Danielle Desjardins	Ron Kelley
Mairesse	Directeur général et Greffier-trésorier